



**Formation générale
des adultes**
de la Rivaine



PROJET ÉDUCATIF 2023 • 2027

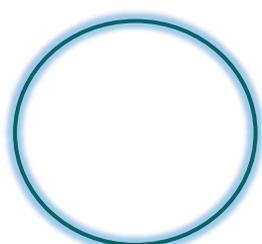
Adopté par le conseil d'établissement le 5 juin 2023

Centre
de services scolaire
de la Rivaine

Québec

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| But et définition du Projet éducatif | 3 |
| Encadrements légaux | 3 |
| Groupe ayant collaboré à l'élaboration du Projet éducatif | 5 |
| Consultations menées lors de l'élaboration du Projet éducatif | 5 |
| Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement, interne et externe, forces et défis) | 5 |
| Mission, vision, valeurs | 12 |
| Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles | 13 |
| Mise en œuvre | 14 |
| Reddition de compte | 14 |
| Annexe : plan d'action | 14 |



But et définition du Projet éducatif

Le Projet éducatif est un outil stratégique qui permet de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'une école ou d'un centre, une vision commune en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu.

Il est le résultat d'un consensus. Il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de tous les acteurs de l'école ou du centre : les élèves, les parents, le personnel ainsi que la communauté.

Il est en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Encadrements légaux

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

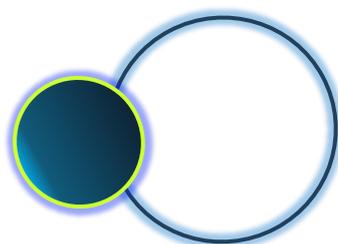
1. Le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
2. Les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
3. Les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
4. Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
5. La périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Riveraine.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2 du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre.

Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de la Riveraine.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.



LIP article 74

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue. Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative.

À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le Projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

LIP article 97.1

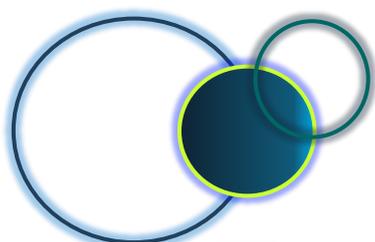
Le Projet éducatif du centre, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

1. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
2. Les orientations propres au centre et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
3. Les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
4. Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
5. La périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Riveraine.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2^o du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le Ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de la Riveraine.

LIP article 109.1

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif du centre et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif du centre. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux élèves et aux membres du personnel du centre. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.



Groupe ayant collaboré à l'élaboration du Projet éducatif

Le Projet éducatif a été élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative des élèves et des membres du personnel.

Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Elle aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.

Nous remercions les membres du comité qui ont permis la réalisation de ce Projet éducatif :

- ➔ Carole Demers, secrétaire de centre
- ➔ Virginie Pépin-Germain, direction de centre
- ➔ Claudia Proulx, enseignante
- ➔ Johanne Rivard, coordonnatrice en formation générale des adultes
- ➔ Christian Roy, enseignant
- ➔ Maryse St-Pierre, responsable de l'orientation

Consultation menée lors de l'élaboration du Projet éducatif

Tout au long de l'élaboration du projet éducatif, le comité de pilotage s'est fait un devoir d'impliquer l'ensemble du personnel dans la démarche de réflexion et de rédaction. Or, lors des diverses rencontres d'équipe, le projet éducatif est au cœur des discussions.

Différentes consultations ont été menées tout au long de l'élaboration. Les membres du personnel ainsi que les élèves ont été sondés par le biais d'un sondage numérique. Les données recueillies ont permis aux membres du comité de pilotage de ressortir les enjeux prioritaires pour le milieu.

Par la suite, les résultats ont été présentés aux membres du personnel lors de rencontres afin de recueillir leurs commentaires. Les résultats ont également été présentés au conseil d'établissement.

Contexte dans lequel évolue l'établissement

CONTEXTE INTERNE

Clientèle/Effectif scolaire

La Formation générale des adultes (FGA) a accueilli, dans les cinq dernières années, 3775 élèves. Parmi ces apprenants, une moyenne de 26 % avait entre 16 et 20 ans. De ce nombre, 34 % sont de sexe masculin et 66 % de sexe féminin.

L'apprenant nomme fréquenter un centre des adultes pour les raisons suivantes :

- ➔ Obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une reconnaissance d'acquis;
- ➔ Acquérir les préalables nécessaires à l'intégration d'une formation postsecondaire;
- ➔ Favoriser le maintien des acquis intellectuels et cognitifs;
- ➔ Apprendre à converser en français;
- ➔ Acquérir une compétence professionnelle;
- ➔ Développer ses habiletés au niveau relationnel;
- ➔ Briser l'isolement.

La Formation générale des adultes tente de répondre aux besoins des élèves qui la fréquentent en fonction de leurs objectifs scolaires, personnels et professionnels. Une offre de services spécialisés est proposée à l'élève : accueil, orthopédagogie, orientation, suivi psychosocial et information scolaire et professionnelle. Les enseignants offrent un service de remédiation et de tutorat à l'élève. Ayant à cœur d'offrir un environnement dynamique, un animateur de vie étudiante crée un lieu de partage et de rassemblement favorisant la création de liens entre les élèves.

Composition d'équipe

| Gestionnaire | # | Soutien | # | Enseignant | # | Professionnel | # |
|--|----------|-------------------------------|----------|----------------------------------|-----------|---|-----------|
| Direction de la Formation générale des adultes et de la Formation à distance | 1 | Secrétaire de gestion | 1 | Français/Univers social | 5 | Animateur de vie étudiante | 1 |
| Coordination des services | 1 | Secrétaire de centre | 4 | Mathématique /Science | 4 | Orthopédagogue | 1 |
| | | Surveillance d'examen | 2 | Participation sociale | 4 | Agente de réadaptation | 2 |
| | | Surveillance des élèves | 1 | Intégration socioprofessionnelle | 2 | Orientation | 1 |
| | | Préposé aux élèves handicapés | 1 | Francisation | 3 | Conseiller en information scolaire et professionnelle | 2 |
| | | | | Anglais | 2 | Agent en persévérance scolaire | 1 |
| | | | | | | Conseiller pédagogique | 2 |
| TOTAL | 2 | | 9 | | 20 | | 10 |

On retrouve 41 employés (nombre variant légèrement d'une année à l'autre) qui œuvrent à la Formation générale des adultes afin d'offrir quotidiennement l'ensemble des services de formation sur le grand territoire.

Territoire

La FGA évolue au sein du Centre de services scolaire de la Riveraine (CSSDLR). Elle couvre 27 municipalités et deux territoires autochtones, soit Wôlinak et Odanak. Toutes ces municipalités font partie des MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. Le milieu est en grande partie de type rural. La distance à parcourir entre Ste-Françoise et St-François-du-Lac, soit les deux municipalités limitrophes du CSSDLR est de 122 km. La FGA bénéficie du service de transport scolaire du CSSDLR si la destination de l'élève respecte le trajet prévu et qu'il y a des places libres dans l'autobus pour accueillir les apprenants adultes.

Centres, lieux ou municipalités où sont dispensées nos formations

Nous comptons quatre centres de formation répartis sur l'ensemble du territoire, soit le centre Nicolet (Nicolet), le centre Saint-Laurent (Sainte-Marie-de-Blandford), le centre Saint-François (Saint-François-du-Lac) et l'école Rayons de Soleil (Manseau). Plusieurs municipalités bénéficient d'un service d'enseignement ponctuel répondant aux besoins des clientèles desservies : Sainte-Perpétue et St-Célestin (secteur ouest du territoire) et Bécancour, Gentilly, Manseau, Deschaillons et Fortierville (secteur est du territoire).

Offre de formations et de programmes

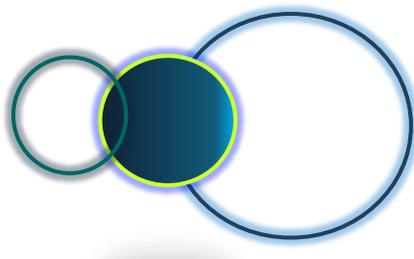
Une offre de formations, de programmes et de projets diversifiés est proposée à la population afin de bien répondre aux besoins variés des apprenants.

Formation générale de niveau secondaire

À l'intérieur de cette offre, on retrouve la *formation de base commune* (FBC) qui regroupe les programmes d'études répartis sur trois niveaux : alphabétisation, présecondaire et premier cycle du secondaire. La *formation de base diversifiée* (FBD) regroupe les cours de deuxième cycle ayant comme objectif l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES), l'obtention des préalables nécessaires à la poursuite d'études professionnelles, collégiales ou universitaires ainsi que l'accès à certains milieux de travail.

Formation générale de niveau secondaire à distance

Leader dans ce domaine, la Formation générale des adultes à distance (FGAD) offre à l'ensemble des apprenants du territoire, ainsi qu'aux personnes provenant de plusieurs régions du Québec, la formation nécessaire pour obtenir un DES ou pour accéder à un cours professionnel, collégial ou universitaire. L'offre de cours est diversifiée et répond aux différents besoins de nos élèves. De plus, un partenariat avec la maison d'édition ChallengeU permet d'élargir et de diversifier encore plus le service de formation à distance.



Formations axées sur l'emploi

La Formation des métiers semi-spécialisés répond aux besoins des apprenants qui souhaitent intégrer un emploi. De plus, ce programme propose, en collaboration avec le service aux entreprises, des compétences à la carte (CAC) afin de permettre une bonification des compétences professionnelles des élèves. En partenariat avec Services Québec, sont déterminées des formations répondant aux besoins des entreprises du territoire afin de bien y préparer les futurs travailleurs.

Participation sociale

Le programme Participation sociale est offert à l'adulte présentant des défis qui limitent sa participation active comme citoyen. Il favorise l'épanouissement personnel et l'intégration à la vie démocratique de ce dernier. En lui donnant accès au savoir, il lui fournit des bases lui permettant d'apprendre tout au long de sa vie et de participer activement dans son milieu. Dans ce contexte, ce programme d'études place l'adulte au cœur de l'action, que ce soit dans sa famille, sa communauté, son milieu de travail ou sa formation.

Francisation

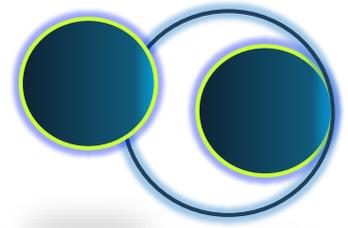
Le programme Francisation a pour objet le développement de compétences langagières en français et le développement de la compétence interculturelle. Il s'adresse aux adultes allophones possédant au moins une scolarité de base et admissibles au service d'enseignement en francisation à l'éducation des adultes. Il est basé sur les besoins particuliers des adultes immigrants allophones et vise à développer leurs compétences en français, oral et écrit, et à favoriser leur intégration à la société québécoise.

Reconnaissance des acquis

Le service de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est aussi offert à la FGA. Ce dernier est une démarche qui permet d'obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences. Parmi l'offre, on retrouve la reconnaissance des acquis d'un métier semi-spécialisé (RAC FMS), le test de développement général (TDG), l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) et l'attestation des préalables pour satisfaire aux exigences des métiers de la construction du Québec (CCQ).

Résultats du sondage de satisfaction

Chaque année, la FGA invite les élèves à remplir un sondage concernant la satisfaction de ces derniers en lien avec l'accueil, l'enseignement, les services professionnels et la vie de centre. Ce qui ressort du dernier sondage est que 66% des élèves sont très satisfaits et que 26% sont satisfaits de l'enseignement offert (qualité de l'enseignement ainsi que la formule proposée : individualisé, cours magistraux EVR, capsules orthopédagogiques). En fait, le type d'enseignement proposé répond à 92 % aux besoins des élèves. Concernant l'encadrement fourni par le personnel (gestion de classe, des absences et du suivi scolaire), les répondants confirment à 92 % que le suivi est suffisant. Au niveau de la description de la vie à l'intérieur du centre (accueil, sentiment de sécurité, activités sociales diversifiées), les élèves affirment à 42% qu'ils sont très satisfaits et à 44% qu'ils sont satisfaits pour un total de 86% de satisfaction (n=97).



CONTEXTE EXTERNE

Nombre d'écoles sur le territoire du CSSDLR

Le centre de services scolaire compte 24 écoles primaires et trois écoles secondaires regroupant plus de 5 300 élèves ainsi que quatre centres d'éducation des adultes et un centre de formation professionnelle sur son territoire.

Contexte démographique

La population du territoire desservi par le CSS a connu une hausse de 2,4 % entre 2016 et 2021. Ainsi, la population est passée de 43 563 en 2016 à 44 596 en 2021. Le nombre de familles a augmenté de 0,6 % entre 2016 et 2021, passant de 12 490 à 12 565. À noter qu'en 2021, les familles monoparentales représentaient 13,9 % des familles du territoire.

Scolarité de la population

Scolarité de la population âgée de 15 ans et plus en 2016 :

| | MRC de Nicolet-Yamaska | MRC de Bécancour |
|------------------|------------------------|------------------|
| Aucun diplôme | 26% | 23% |
| DES | 21% | 20% |
| DEP | 17% | 24% |
| DEC + université | 31% | 33% |

^[1] Source : Statistique Canada et Décret 2021, MAMH (Données compilées par la SADC Nicolet-Bécancour)

Taux de chômage/revenu médian

En septembre 2022, le taux de chômage de la région 17 (Centre-du-Québec) se situait en deçà de la moyenne provinciale (6,1 %) puisqu'il était de 4,6 %. Finalement, en 2021, le revenu médian des résidents de 15 ans et plus de la MRC de Nicolet-Yamaska était de 37 600 \$ tandis que celui de la MRC de Bécancour était de 39 200 \$.

Services offerts par les organismes ou les partenaires

- Services Québec Bécancour regroupe plusieurs partenaires externes se spécialisant dans le domaine de l'employabilité dont le Carrefour jeunesse-emploi (CJE), Stratégie Carrière, Services intégrés pour l'emploi (SIE), Service externe de main-d'œuvre (SEMO) et Accès Travail ainsi que OPEX, la MRC de Nicolet-Yamaska et le CLD de Bécancour.
- Le Projet d'accueil et d'intégration solidaire (PAIS) et le CJE offrent des services à une clientèle immigrante soit au niveau de l'accueil des nouveaux arrivants.

- Le CIUSSS-MCQ offre une gamme de services aux élèves dont le service de soins infirmiers, psychosociaux, réadaptation, de l'accompagnement ainsi que des formations ponctuelles au personnel de la FGA.
- On compte plusieurs organismes communautaires sur notre territoire : centre plateau Laval, ressource d'aide alimentaire de Nicolet, Entraide Bécancour, La Nacelle, centre de femmes parmi elles, Point de rue, La Relance, LaRue Bécancour, etc.
- Plusieurs services sont offerts par les différentes municipalités : bibliothèques, transport collectif dans les deux MRC (Bécancour et Nicolet-Yamaska).

Leviers plan d'action

Caractéristiques liées à la réussite :

Le pourcentage du taux de présences chez les élèves

Le taux de présences des élèves en centre est incontestablement lié à la progression des apprentissages, à l'atteinte et au suivi des objectifs scolaires ciblés.

Pour ces raisons, on se préoccupe de cette donnée.

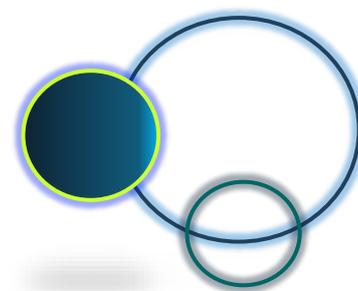
2018-2019 → 83 %

2019-2020 → 82 %

2020-2021 → 88%

2021-2022 → 83 %

2022-2023 → 75 %



Le pourcentage de certification RAC-FMS chez les 16-20 ans

Depuis juillet 2020, date à laquelle il a été possible d'offrir des certifications RAC-FMS, le centre a remis 60 certificats. De ce nombre, 13 % (n=8) ont été émises à la clientèle âgée de 16 à 20 ans. Il est souhaitable d'augmenter le nombre de RAC-FMS en ciblant plus particulièrement la clientèle âgée de 16-20 ans.

Le temps passé à la réalisation du sigle FRA

On constate que le nombre d'heures pour la réalisation des sigles FRA-5201 et 5202 est nettement plus long à réaliser que le temps prescrit qui est d'environ 75 heures. On souhaite donc diminuer le temps passé dans ces sigles. La moyenne d'heures est d'environ 280 heures. On veut une baisse de 100 heures. On souhaite atteindre un nombre d'heures ne dépassant pas 180 heures pour la réalisation de ce sigle.

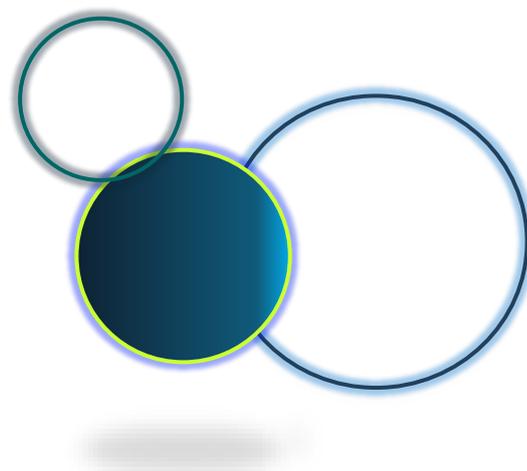
Participation aux activités

Une des préoccupations est aussi d'offrir un environnement stimulant et dynamique aux élèves. On propose une variété d'activités à saveur ludique, sportive, orientante ou cognitive. Chaque centre affiche un taux de participation différent à cette offre d'activités pour l'année scolaire 2022-2023 : le centre Nicolet 34%, le centre Saint-Laurent 41%, le centre Saint-François 40% et le programme de participation sociale 99%. Nous constatons que selon les centres ou les formations, le taux de participation varie.

Plan d'action défini

Afin de répondre aux exigences du programme d'études en participation sociale, il sera essentiel de rédiger un plan d'action pour chaque élève inscrit à ce service de formation.

| RÉUSSITE SCOLAIRE | BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE |
|---|---|
| Forces | Forces |
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversité et qualité des formations et des services ✓ Rencontres matières orientées sur le développement pédagogique ✓ Comités et équipes de travail efficaces ayant des mandats clairs ✓ Développement, diversité et adaptation du matériel pour toutes les matières | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil et accompagnement personnalisé ✓ Milieu de vie dynamique et stimulant ✓ Réponses adaptées aux besoins de l'élève ✓ Bienveillance de l'équipe |
| Défis | Défis |
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Diminution du nombre d'heures par sigle ✓ Engagement des élèves dans leur parcours de formation ✓ Définition d'un objectif professionnel réaliste ou en voie de l'être ✓ Assurance d'un suivi scolaire rigoureux ✓ Sensibilisation des élèves à une bonne utilisation des appareils électroniques ✓ Favorisation de l'équilibre entre le travail et la scolarisation | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Milieu de vie sécuritaire ✓ Règles de conduite cohérentes pour l'ensemble de l'équipe ✓ Création d'un lien d'attachement significatif avec un membre du personnel ✓ Gestion des difficultés comportementales |

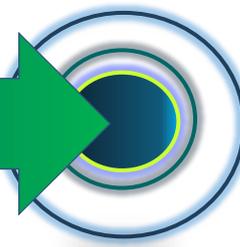


Mission, visions, valeurs

Mission : Permettre à tous les élèves de vivre des réussites, de déterminer et d'atteindre leurs objectifs.

Vision : Offrir un environnement inclusif, stimulant, bienveillant où l'élève sera au cœur de ses apprentissages. Ce milieu flexible lui permettra de développer son identité et son sentiment d'efficacité personnelle.

| Valeurs | Définitions | Comportements observables chez les élèves | Comportements observables chez les enseignants |
|----------------------|---|---|---|
| Respect | Le respect met en valeur la considération que l'on a pour soi-même et pour l'autre. Cette considération est essentielle à l'établissement d'une relation de confiance mutuelle. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appliquer les consignes demandées; ✓ Utiliser des marques de politesse de base; ✓ Communiquer convenablement. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueillir l'autre avec le sourire; ✓ Adopter une attitude polie, accueillante et positive; ✓ Discuter avec les élèves pour créer un lien. |
| Engagement | L'engagement est caractérisé par le sentiment d'appartenance, attribuant de la valeur à l'éducation, et participant aux apprentissages, aux activités pédagogiques et à la vie de centre. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Être présent et actif dans ses apprentissages; ✓ Respecter l'horaire de cours établi; ✓ Travailler de façon soutenue. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer au développement des idées; ✓ Participer activement aux réunions et à la formation continue; ✓ Innover dans le parcours didactique de l'élève. |
| Collaboration | La collaboration est qu'ensemble on oriente les actions afin d'atteindre les objectifs et les cibles. Afin d'y parvenir, on utilisera les expertises et les forces de chacun au profit de la réussite des élèves. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accepter l'aide et poser des questions; ✓ S'impliquer dans les projets du centre; ✓ Encourager l'entraide. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager les pratiques efficaces; ✓ Appliquer les règles choisies par l'équipe; ✓ Communiquer l'information pour favoriser la réussite des élèves. |



Les trois enjeux ciblés à la FGA sont :

- ➔ Atteinte de l'objectif scolaire ciblé
- ➔ Engagement de l'élève à la réussite de son parcours scolaire
- ➔ Offrir un milieu de vie agréable, sécuritaire et cohérent

| Réussite scolaire | Orientations | Objectifs | Indicateurs | Cibles |
|-------------------|---|---|--|--|
| 1 | Augmenter le taux de diplomation des élèves | ➤ Augmenter le taux de diplomation des élèves en RAC-FMS chez les 16-20 ans | ➤ Le nombre d'élèves certifiés RAC-FMS âgés de 16 à 20 ans | ➤ Quinze certifications émises par année |
| | | ➤ Diminuer le temps passé dans ces sigles FRA-5201-5202 | ➤ Le nombre d'heures passées dans ces sigles FRA-5201 et 5202 | ➤ Diminution de 100 heures du temps consacré à ces sigles. |
| | | ➤ Hausser la proportion d'élèves persévérant jusqu'à un premier examen en formation générale à distance | ➤ Le nombre de nouveaux élèves se rendant à un premier examen toutes matières confondues | ➤ Augmentation de 10 % du nombre d'élèves |
| 2 | Accroître le niveau d'engagement des élèves | ➤ Augmenter le taux d'assiduité des élèves en classe | ➤ Le taux d'assiduité des élèves en classe | ➤ Atteindre 80 % de taux de présence |
| | | ➤ Avoir défini ou être en voie de définir un objectif professionnel réaliste. | ➤ Le pourcentage d'élèves ayant défini ou étant en voie de définir un objectif professionnel réaliste en janvier | ➤ 90 % des élèves ont un objectif professionnel réaliste défini ou sont en voie d'en avoir un. |
| | | ➤ Définir un plan d'action par élève inscrit au programme de participation sociale | ➤ Le nombre d'élèves ayant un plan d'action | ➤ 100% des élèves auront un plan d'action |
| | | ➤ Planter des équipes collaboratives | ➤ Le nombre de communautés d'apprentissages professionnelles | ➤ L'implantation de 5 CAPs |

| Bien-être à l'école | Orientations | Objectifs | Indicateurs | Cibles |
|---------------------|--|---|--|--|
| 1 | Améliorer notre accueil, nos interventions cohérentes et la sécurité dans nos centres. | ➤ Travailler des règles de conduite favorisant la réussite de l'élève | ➤ Définir les règles essentielles et les appliquer. | ➤ Définir trois règles de vie (consensus) dont l'enjeu est de favoriser la réussite. |
| | | ➤ Permettre la création d'un lien significatif personnel-élève | ➤ Pourcentage d'élèves nommant avoir un lien significatif avec un membre du personnel. | ➤ 95 % des élèves ayant un lien significatif avec un membre du personnel selon leur perception |

Mise en œuvre

Pour donner suite aux orientations et objectifs déterminés par le comité superviseur, celui-ci va convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les cibles établies (voir plan d'action). Le comité pourra, au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, humaines et les résultats obtenus. Des outils de suivi de gestion (tableau de bord, tableau de suivi) devront être élaborés et il sera important d'observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place. Il faudra tenir informé le conseil d'établissement en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus.

Reddition de compte

La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de l'évaluation à la communauté. L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que de l'efficacité des moyens mis en place. L'évaluation se fait sur une base annuelle. Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.

Plan d'action (Annexe)

